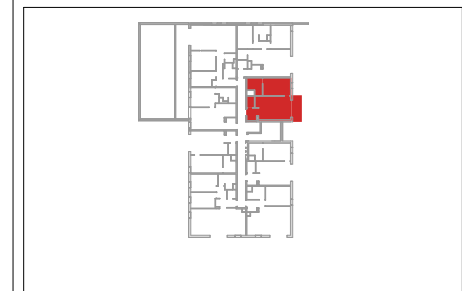


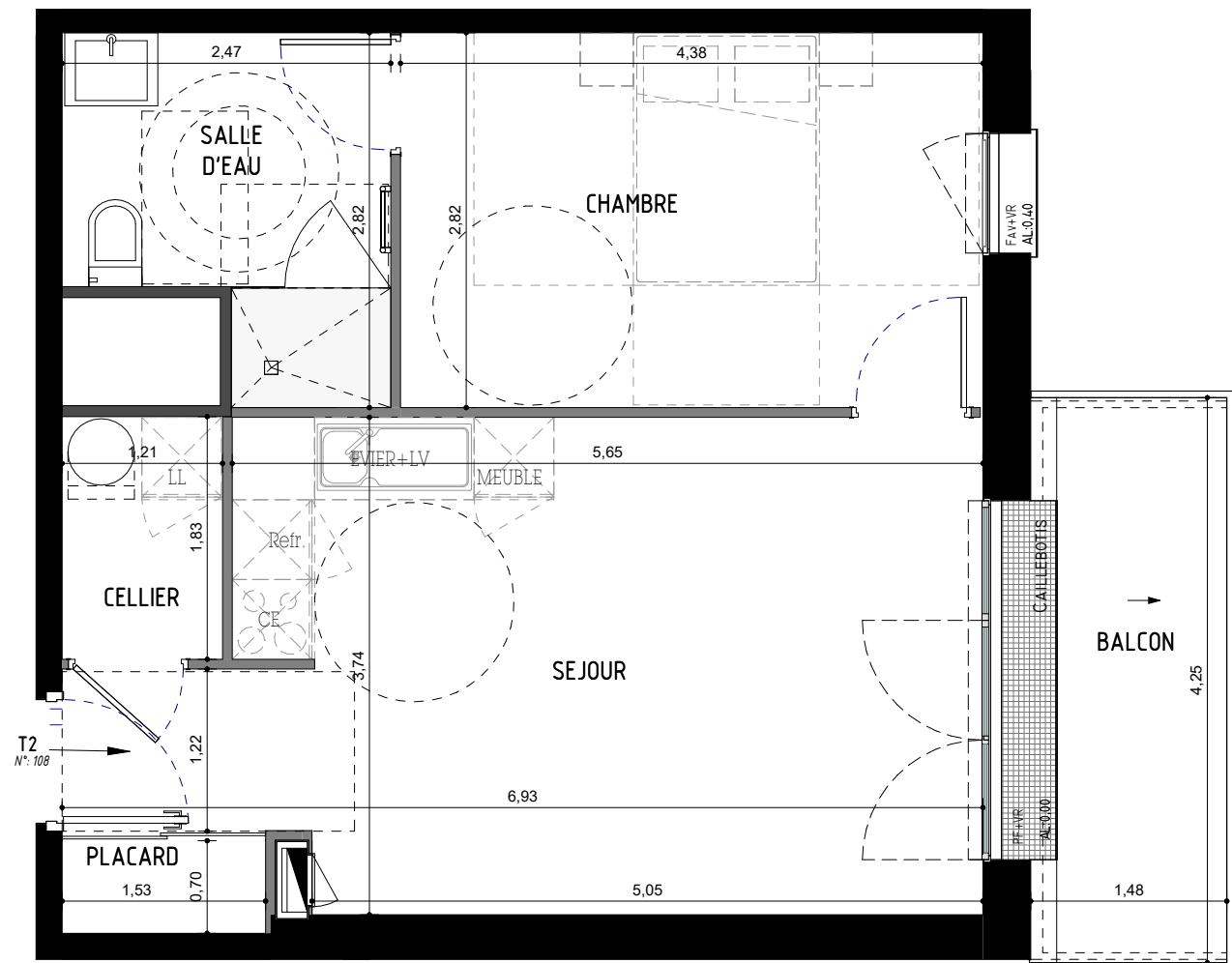


TYPE: T2
ETAGE: R+1

Lot:108



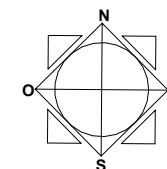
SEJOUR	22,25 m²
CH.	12,35 m²
PL.	1,05 m²
CELLIER	2,20 m²
SDE	5,80 m²
<u>Total Habitable</u>	
	43,70 m²
BALCON	6,15 m²
	6,15 m²
<u>TOTAL</u>	49,85 m²



LEGENDE DU PLAN

	Ballon d'eau chaude		Faux-plafond / soffite
	Evier et lave-vaisselle	PF	Porte-fenêtre à la française
	Refrigerateur	Fav	Fenêtre à ouvrant à la française sur allège vitrée fixe
	Cuisson	VR	Volet roulant
	Lave-vaisselle	All	Allège
	Lave-linge		Sèche-serviette
	Meuble-Vasque		Espace technique électrique du logement

Echelle :



NOTA : Ces plans sont réalisées sur la base du dossier de Permis de Construire. La SCCV se réserve la possibilité d'apporter des modifications de dimensions libres et d'équipements, en fonction des contraintes techniques et réglementaires de construction. De légères variantes de cotes, et de surface pourront être apportées au présent plan, en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les tolérances d'usage sont admises en ce qui concerne les dimensions en cotes et surfaces indiquées. Les retombées, soffites, canalisations et radiateurs ne sont pas figurés (la hauteur sous soffite sera de 2,10m). Les gaines ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif et n'apparaissent pas de manière exhaustive sur le plan. L'emplacement des éléments de bains est donné à titre indicatif. Les placards sont compris dans les surfaces (sauf si tu les ressors à chaque fois). Le mobilier et l'électroménager ne sont pas fournis. Equipements optionnés si indications sur plan. Les différences maximales de niveaux entre logements et annexes privatives sont de 15cm maximum pour les balcons et loggias et de 25cm maximum pour les terrasses. Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et réglementaires lors de la réalisation.